



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E21074

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2027

ÉDITÉ LE

09/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/07/2018  
7 897

Raison sociale : MANCA CHARPENTE

76 RÉSIDENCE DE ST GEORGES DE COMMIERS  
38560 CHAMP-SUR-DRAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE B 318 332 582

Siret : 318 332 582 00036

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 00786

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 320.210074

Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 320.210074

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 76 68 85 45

Fax : 04 76 68 79 33

Portable :

Site Internet : <http://www.manca-charpente.com>

E-mail : [manca.charpente@wanadoo.fr](mailto:manca.charpente@wanadoo.fr)

Responsabilité légale :  
MANCA DAYDE SANDRA DIRECTRICE GENERALE / COUX VINCENT CHARLES  
LUCIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                   | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 01/10/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/10/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.